

Observations sur quelques plantes du Maroc septentrional

par le

DR. RENÉ MAIRE

V

Nous donnons dans ce cinquième fascicule (1) une nouvelle série d'observations sur quelques unes des plantes distribuées par notre excellent collègue et ami FONT-QUER dans ses *exsiccata* intitulés *Iter maroccanum* 1929. Ce fascicule, rangé dans l'ordre d'étude (selon la classification de BENTHAM et HOOKER) va des Renonculacées aux Chénopodiacées.

N.° 155. *Ranunculus tripartitus* D. C. var. *minoriflorus* Pau, in Font-Quer, *Iter maroccanum* 1929, n.° 155, junio 1930 – *R. tripartitus* D. C. var. *anceps* Emb. et Maire, Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord, 31 p. 55, julio 1930 – Cette plante diffère de toutes les autres formes du *R. tripartitus* D. C. par ses stipules soudées au pétiole dans leurs 2/3 inférieurs.

N.° 171. *Fumaria capreolata* L. var. *oscilans* Pau – Cette plante est une forme luxuriante et sciophile du *F. macrosepala* Boiss., dont les feuilles peuvent être tripinnatifides comme dans la forme décrite par PAU sous le nom de *F. megasepala*. Les pédicelles fructifères étalés-dressés et les sépales, qui sont absolument ceux du *F. macrosepala*, ne permettent pas de classer cette plante dans le *F. capreolata* L.

Mon excellent collègue et ami H. W. PUGSLEY m'écrit, après la rédaction de ces lignes: «Font-Quer 1929, n.° 171. *F. capreolata* var. *oscilans*. C'est le *F. macrosepala* var. *obscura*».

(1) Les fascicules 1-3 ont paru dans *CAVANILLESIA*, vol. 2, fasc. 1-4, 1929; fasc. 7-12, 1930; vol. 3, fasc. 1-5, 1930; fasc. 6, 1930.

N.° 188. *Hirschfeldia varia* (Dur.) Pau var. *coincyoides* (Maire) Pau — Cette plante ne peut être rapprochée de l'*Erucastrum varium* Dur. (= *Brassica varia* Dur. = *Hirschfeldia varia* Pau), qui est une plante annuelle à fleurs jaunes plus petites, à feuilles vertes plus minces, à siliques bien plus courtes. La plante d'Imasinen n'est, d'autre part, pas absolument identique au *Brassicella coincyoides* Humb. et Maire typique du Mont Tazzeka; elle en diffère par sa silique plus grêle, à valves le plus souvent 1-nerviées, sauf vers le sommet, où elles sont distinctement 3-nerviées (parfois cependant assez distinctement trinerviées dans toute leur longueur), à partie styloïde courte, ordinairement asperme. Une plante que nous avons récoltée dans les cédraies du Mont Tiziren en 1928 est intermédiaire; elle a des siliques grêles, mais à valves nettement trinerviées et à partie styloïde longue et séminifère, mais non ou à peine épaissie-spongieuse. Ces variations de la silique montrent le peu de valeur des genres dissociés du genre *Brassica*. La plante du Tazzeka est incontestablement un *Brassicella*, voisin d'ailleurs du *B. monensis* (L.) O. E. Schulz; celle d'Imasinen est plutôt un *Brassica*, et cependant il est difficile de les séparer spécifiquement, car elles sont tout à fait semblables par tout le reste de leurs caractères. Nous proposons pour la plante d'Imasinen le nom de *Brassicella coincyoides* Humb. et Maire var. *leptocarpa* n. var.

Le *B. coincyoides* Humb. et Maire pourrait lui-même être rattaché comme sous-espèce au *B. erucastrum* (L.) O. E. Sch., qui en diffère surtout par ses fleurs jaune d'or et ses feuilles vertes, presque toutes basilaires, et dont une variété *maroccana* (Pau et Font-Quer) a été trouvée par FONT-QUER dans l'Atlas rifain.

N.° 187. *Hirschfeldia varia* (Dur.) Pau forma *trichobasis, stenocarpa* — Cette plante ne peut être rapportée à l'*Erucastrum varium* Dur. dont elle diffère considérablement par tout son habitus, ses feuilles, ses fleurs beaucoup plus grandes, ses siliques beaucoup plus allongées et étroites; de plus la plante de FONT-QUER paraît être vivace ou au moins bisannuelle, alors que celle de DURIEU est annuelle. En l'absence de siliques mûres il est difficile de déterminer avec certitude la plante de FONT-QUER, qui nous paraît être une forme du *Brassica rifana* Emb. et Maire.

N.° 190. **Brassica Cossoniana** Boiss. et Reut. — Cette plante a un port très différent de celui du *B. Cossoniana* typique; elle est beaucoup plus grêle, plus décidément annuelle, et surtout ses feuilles sont presque toutes basilaires, avec des tiges florifères partant de la base. On trouve cependant sur quelques spécimens une tige grêle avec quelques feuilles caulinaires très réduites. Le calice est beaucoup moins velu que dans le type. Il est possible toutefois que cette plante ne soit qu'une variation extrême du *B. Cossoniana*; nous proposons pour elle la dénomination de var. *subacaulis* Maire, n. var.

N.° 205. **Reseda collina** Gay — Cette plante diffère du *R. collina* Gay par ses grappes lâches, son calice fortement accrescent, sa capsule plus grosse et plus allongée, sa racine annuelle ou bisannuelle (et non ligneuse pérennante). C'est une simple forme du *R. Phyteuma* L.

N.° 293. **Polygala Sennenii** Pau — Nous ne pouvons voir dans cette plante autre chose qu'une forme du *P. baetica* Willk., plante assez variable au Maroc quant à la couleur des fleurs, et à la largeur des ailes. La corolle du n.° 293 n'est pas sensiblement différente de celle des *P. baetica* de Tanger et d'Andalousie.

N.° 309. **Frankenia Webbii** B. et R. — Cette plante, par ses fleurs purpurines à pétales obovés arrondis et non rétus, par ses inflorescences denses, s'éloigne du *F. Webbii* Boiss. et Reut. C'est une forme du *F. corymbosa* Desf., espèce fréquente au Maroc et dans l'Algérie occidentale, où elle est assez polymorphe.

N.° 150. **Dianthus siculus** Presl — Cette plante diffère du *D. siculus* Presl par ses bractées ordinairement 4 (et non ordinairement 6), à acumen herbacé long et étalé-dressé pouvant atteindre la moitié du calice. Elle se rattache par ses caractères au *D. Caryophyllus* L. ssp. *longibracteatus* Maire, Contr. n.° 363. Les bractées sont toutefois un peu moins longues ici que dans le type du Zerhoun; les spécimens distribués font à ce point de vue, transition vers le ssp. *siculus*.

N.° 149 *Dianthus Caryophyllus* L. — C'est le ssp. *virginicus* (L.) Briq. var. *Godronianus* (Jord.) Briq.

N.° 140. *Cerastium echinulatum* Coss. et Dur. — Cette plante n'est pas le *C. echinulatum* Coss. et Dur., de l'Algérie centrale et occidentale, du Moyen Atlas et du Grand Atlas, mais bien le *C. Riaci* Desm., de la France occidentale et de la péninsule ibérique; elle diffère du *C. echinulatum* par ses graines gris-brun (et non brun-rouge) à maturité, couverte de grosses verrues très obtuses (et non de verrues pointues, subspinuleuses, très saillantes), par ses pétales faiblement échancrés (et non profondément bifides).

N.° 125. *Cerastium aggregatum* Dur. — Cette plante diffère nettement du *C. aggregatum* Dur. (= *C. siculum* Guss.) par ses sépales poilus jusqu'au sommet et ses pétales ciliés à la base. Par l'ensemble de ses caractères elle se rapporte au *C. glomeratum* Thuill., du type duquel elle se sépare par ses pétales dépassant largement le calice, ses fleurs plus grandes et ses feuilles plus larges. Nous la rapportons à la variété *Kotulae* Zapal. (= *C. spurium* Pospich. = *C. glomeratum* Thuill. var. *spurium* Asch. et Gr.). Cette variété, assez répandue dans l'Algérie occidentale, existe aussi en Sicile, où elle croit en mélange avec le *C. siculum*. Le n.° 27 des *Plantae siculae* de Huer, généralement rapporté à ce dernier, est, quant à la part conservée dans l'Herbier de l'Université d'Alger, identique au *C. glomeratum* var. *Kotulae*.

N.° 238. *Adenocarpus Bacquei* Batt. et Pit. — Cette plante est bien différente de l'*A. Bacquei*, plante des montagnes arides du S E marocain, par sa teinte générale verte (et non argentée), par ses rameaux verts à indument assez lâche formé de poils, les uns enroulés, les autres étalés (et non très dense formé de poils apprimés soyeux), par ses folioles linéaires, glauques et presque glabres en dessus, vertes et légèrement velues-soyeuses en dessous (et non elliptiques ou obovales-oblongues, densément velues-soyeuses, argentées, sur les deux faces), par l'étendard moins arrondi et plus villeux extérieurement. La plante distribuée par FONT-QUER présente caractères généraux de l'*A. decorticans* Boiss.,

dont elle ne diffère guère que par les folioles planes ou à peu près (et non pliées et involutées) et les bractéoles moins caduques. Nous avons récolté la même plante dans les cédraies du Mont Tiziren et dans les chênaies du Mont Afestal en 1928; on peut la distinguer comme form. *planifolius* Maire, mais nous ne sommes pas fixé sur sa valeur systématique. Elle ressemble un peu à l' \times *A. subdecorticans* Humb. et Maire, (hybride de l'*A. decorticans* et de l'*A. intermedius* var. *tazzekanus*); mais nous n'avons pu y retrouver aucun caractère de l'*A. intermedius* var. *bracteatus*, qui croît dans le Rif avec l'*A. decorticans* et s'hybride probablement avec lui.

N.° 233. *Genista tricuspidata* Desf. — Ces spécimens appartiennent à la sous-espèce *sparsiflora* (Ball) Maire var. *stipulacea* Faure et Maire, in Maire, Contr. n.° 789. Cette variété est fréquente depuis les montagnes de Nemours jusqu'à celles des Bocoya.

N.° 249. *Ononis cephalantha* Pomel — Cette plante est l'*O. pseudo-cephalantha* Emb. et Maire, qu'on peut considérer comme une race vicariante de l'*O. cephalantha* : *O. cephalantha* Pomel ssp. *pseudo-cephalantha* (Emb. et Maire) Maire. Le n.° 183 de l'*Iter maroccanum* 1928, lui est identique.

Cette plante diffère de l'*O. cephalantha* Pomel par les stipules plus arrondies et plus dentées, par les bractées toutes sans folioles à poils longs, par l'étendard presque rond, à sommet arrondi (et non obovale, acuminé aigu au sommet); par les ailes et la carène plus larges.

Cf. EMBERGER et MAIRE, Plant. maroccanæ novæ vel minus cognitæ, 1, p. 3, Alger 1929.

N.° 256. *Trifolium Durandoi* Pomel — Cette plante est un état luxuriant du *T. fragiferum* L.; elle s'éloigne en effet du *T. Durandoi* Pomel (= *T. physodes* Stev. var. *Durandoi* Gib. et Belli = *T. Clausonis* Pomel) par les bractées plus longues que les pédicelles, les inférieures soudées en collerette, par les fleurs et les capitules plus petits, par les nervures des feuilles moins saillantes.

N.° 257. *Trifolium striatum* L. var. *Tastetii* (F.-Q.) Pau – Cette plante n'est ni le *T. Tastetii* Font-Quer, ni le *T. gemellum* Pourret. C'est le *T. phleoides* Pourret var. *Minae* (Lojac.) Fiori et Paol, 1900 = *T. phleoides* Pourret var. *pseudo-gemellum* Thell. in Asch. et Gr. 1908.

N.° 264. *Trifolium Viciosoanum* Pau – Cette plante, par ses stipules longuement subulées s'éloigne de toutes les formes du *T. pratense* L. auxquelles PAU compare sa plante. C'est une forme du *T. ochroleucum* L. var. *pallidulum* (Jord.) Asch. et Gr., dont elle ne diffère guère que par son calice à indument plus allongé et plus apprimé, et par les corolles purpurascents. Par ce dernier caractère elle se rapproche du subvar. *roseum* (Presl), qui n'en diffère guère que par l'indument du calice moins long et plus étalé; encore les spécimens algériens du var. *roseum* font-ils transition. Nous nommons cette plante *T. ochroleucum* L. var. *pallidulum* (Jord.) A. et G. subvar. *Viciosoanum* (Pau) Maire, comb. nov.

N.° 267 (et 1928, n.° 213). *Lotus hispidus* Desf. var. *Vidalii* Pau – Cette plante, par sa souche vivace, ses gousses brillantes, son calice à dents égalant environ 1 fois 1/2 à 2 fois le tube, se rattache au *L. palustris* Willd. (= *L. lamprocarpus* Boiss.)

N.° 285. *Vicia glauca* Presl var. *rerayensis* Ball – Cette plante est le *V. Lecomtei* Humb. et Maire, nettement distinct du *V. glauca* var. *rerayensis* Ball (dont nous avons étudié le type et que nous avons récolté nous-même dans sa localité classique) par sa racine annuelle (et non vivace); par ses fleurs d'un purpurin vif plus petites, 6 mm long. (et non blanc-jaunâtre plus ou moins lavé de rosé à carène seule violette au sommet), à étendard dépassant nettement les ailes (et non à ailes à peu près aussi longues que l'étendard), à carène ogivale (et non arrondie) au sommet; par son calice à dents toutes subulées subégales; par ses légumes à indument abondant partout, formé de poils flexueux et étalés, ne devenant pas glabrescents à la maturité (et non à indument apprimé, très clairsemé en dehors des sutures, glabrescents à la maturité); par son indument général plus abondant et plus étalé.

N.° 283. *Vicia Cracca* L. — Comme l'a fait remarquer FONT-QUER sur l'étiquette même, cette plante est le *V. Delmasii* Emb. et Maire, Pl. Marocc. nov., fasc. 2, Lunéville, 1929, p. 3; Mém. Soc. Sc. Nat. Maroc, 22, p. 33, n.° 38 bis, 1930. Elle diffère nettement du *V. Cracca* L. par ses folioles plus larges et plus minces; ses stipules souvent incisées, ou dilatées et dentées sous le sommet mais entières (sur le même pied); par ses fleurs plus grandes (12-15 mm et non 9-12 de long); son calice bossu à la base (du type du *V. villosa*); son étendard à limbe égalant à peu près la moitié de l'onglet et un peu plus large que celui-ci (et non à peu près égal à l'onglet et un peu plus étroit que lui); par sa corolle bicolore (étendard violet-lilacin avec les ailes blanches) et non entièrement bleu-violacé; par sa gousse à pied plus long que le tube du calice.

Le *V. Cracca* L. n'a pas encore été trouvé dans l'Afrique du Nord.

N.° 284. *Vicia subbiflora* Salzm. — Cette plante est sensiblement différente du *V. subbiflora* Salzm. ined., dont nous avons pu étudier le type grâce à l'obligeance de notre excellent collègue et ami PAVILLARD, qui a bien voulu le rechercher pour nous dans l'Herbier de SALZMANN. Ce dernier appartient, comme l'avait vu BOISSIER d'après un spécimen envoyé à J. GAY par SALZMANN, au *V. pseudocracca* Bertol. (*sensu lato*), mais il est sensiblement différent du type italien. Il est identique, comme l'avait supposé PAU (Contr. Fl. Granada, p. 17, 1916) au *V. pseudocracca* Bertol. var. *brevipes* Willk.; et CAVILLIER (Ann. Cons. et Jard. Bot. Genève, 11-12, p. 10) a montré l'identité de ce dernier avec le *V. elegantissima* Shuttl. La plante publiée ici diffère de celle de SALZMANN par les folioles plus grandes et plus larges, pouvant atteindre 27×9 mm, et non un maximum de 25×2 mm; par les fleurs plus grandes (atteignant 20 mm et non 17 mm seulement), par la dent antérieure du calice plus longue, égalant le tube, et surtout par l'étendard dépassant longuement les ailes (de 4 et non de 1 mm). Cette plante a été récoltée aussi, en 1928, dans les montagnes de Debdou (Maroc oriental) par notre excellent ami WILCZEK; nous l'avons nommée *V. pseudocracca* var. *Wilczekii* Maire, n. var. dans un travail encore inédit.

L'étude du *V. subbiflora* Salzm. nous a fourni l'occasion de faire celle du type du *V. littoralis* Salzm., plante restée énigmatique, bien que la plupart des auteurs l'aient rapportée au *V. pseudocracca* Bertol. Le type de SALZMANN s'éloigne du *V. pseudocracca* par son indument à poils étalés (caractère bien indiqué par SALZMANN dans sa courte diagnose), par ses stipules larges souvent dentées, par ses grappes jeunes plus ou moins plumeuses et par les ailes égalant l'étendard. C'est pour nous une forme très grêle et glabrescente du *V. villosa* Roth. (ssp. *eu-villosa* Cavillier).

N.° 223. *Potentilla hirta* L. var. *afra* Pau et F.-Q. — Cette plante est absolument identique au *P. hirta* L. var. *atlantica* Batt., Fl. Alg. p. 304; et celui-ci est lui-même identique au *P. recta* L. var. *pilosa* (Ledeb. pro subvar.) Wolff, Monogr. *Potentilla*, p. 347. Les spécimens de cette plante conservés dans l'Herbier Cosson ont été déterminés ainsi par WOLFF lui-même.

N.° 226. *Alchemilla cornucopioides* (Lag.) R. et Sch. — Cette plante, par ses urcéoles fructifères contractés au dessous du calice et ses limbes foliaires souvent plus grands que les stipules, se rapporte à l'*A. floribunda* Murb., Contr. Fl. Tunisie, 4, p. 31, 1899. Cette plante peut d'ailleurs être considérée comme une variété nord-africaine de l'*A. cornucopioides*; les caractères distinctifs indiqués par MURBECK deviennent obsolètes dans les spécimens nanisés par la croissance dans un mauvais sol aride, sauf la constriction de l'urcéole fructifère. C'est pourquoi nous avons établi dans nos manuscrits la combinaison *A. cornucopioides* (Lag.) R. et Sch. var. *algeriensis* (Batt. pro var. *A. arvensis*) Maire = *A. floribunda* Murb.

N.° 227. *Alchemilla arvensis* (L.) Scop. forma *pusilla* Pomel — Cette plante est l'*A. microcarpa* Boiss. et Reut.

N.° 219. *Saxifraga Reuteriana* Boiss. var. *rhiphaea* Pau — Cette plante est trop distincte du *S. Reuteriana* par ses inflorescences pluriflores, par ses fleurs petites, à sépales bien plus petits, arrondis au sommet, non rétrécis à la base (et non plus ou moins acuminés au sommet et plus ou moins rétrécis à la base), glabres (et non poilus-glanduleux) sur la face dorsale, pour lui

être réunie. A notre avis elle se rattache à l'espèce polymorphe *S. globulifera* Desf. Nous la nommons *S. globulifera* Desf. var. *rifea* Maire.

N.° 218. *Saxifraga globulifera* Desf. var. *divaricata* Pau – Insuffisamment distinct du var. *oranensis* (Munby) Engler, dont il constitue une forme de transition vers le var. *villigemma* Maire, qui passe lui-même au var. *Fontanesiana* Engl. et Irmsch. f. *major* Batt.

N.° 208. *Sedum hispidum* Desf. – C'est le *S. villosum* L. var. *aristatum* Emb. et Maire. Cf. Cavanillesia, vol. 2, fasc. 1-4, p. 54.

Le *S. pubescens* Vahl (*S. hispidum* Desf.) a été indiqué sur plusieurs points au Maroc, mais sa présence y est jusqu'ici fort douteuse.

N.° 425. *Bryonia dioica* Jacq. var. *laevifrons* Pau – Cette plante autant qu'on en peut juger par le spécimen mâle seul représenté dans la part reçue par nous, est identique au *B. dioica* Jacq. var. *digyna* Batt. (= *B. digyna* Pomel).

N.° 338. *Bunium macuca* Boiss. – Cette plante s'éloigne du *B. macuca* par ses vallécules uni-vittées; elle nous paraît n'être qu'une forme grêle de *B. mauritanicum* Boiss. et Reut.

N.° 330. *Torilis arvensis* (Huds.) Link – Cette plante est le ssp. *heterophylla* (Guss.) Thell. in Hegi var. *homoeomorpha* (Chabert) Maire, comb. nov., différent du var. *heterophylla* (Guss.) Thell. par ses méricarpes homomorphes.

N.° 331. *Torilis arvensis* (Huds.) Link – Cette plante est le ssp. *heterophylla* (Guss.) Thell. var. *purpurea* (Ten.) Thell.

N.° 418. *Galium glomeratum* Desf. – Cette plante est le *G. rifanum* Emb. et Maire, qui diffère du *G. glomeratum* Desf. par les fleurs un peu plus grandes à pétales non aristés, blanc-crème, par ses pédoncules et pédicelles plus grêles, ceux-ci plus

courts que la fleur à l'anthèse, par les bractées non aristées, les cymes ordinairement plus denses. Il y a d'ailleurs des formes de transition et les *G. glomeratum* Desf. et *G. rifanum* Emb. et Maire doivent être subordonnés au *G. viscosum* Vahl.

N.° 421¹. *Valeriana tuberosa* L. var. *Ateridoi* Pau et Vidal – La plante des montagnes de Ketama distribuée ne diffère nullement du type; elle a les akènes ovales allongés de celui-ci.

N.° 437. *Perralderia Paui* Font-Quer – Cette belle plante a un port de *Perralderia* avec des akènes de *Pulicaria*. Elle ne peut entrer dans aucun des genres d'*Inuleae*, tribu à laquelle elle appartient. Ainsi proposons nous pour elle le genre nouveau *Fontquera*, intermédiaire entre *Pulicaria* et *Perralderia*, dont voici la diagnose différentielle.

Fontquera Maire, n. gen. (*Inuleae Inulinae*) – A *Perralderia*, cui habitu similis recedit achaenio pappo externo cupuliformi irregulariter dentato et pappo interno paucisetoso deciduo admodum discretis praedito; calathiis radiatis; a *Pulicaria* differt foliis 1-2-pinnatipartitis; anthodii phyllis externis foliaceis longioribus patulis

Species unica: *Fontquera Paui* (F.-Q.) Maire, comb. nov. Nous sommes heureux de dédier ce remarquable genre à notre excellent ami FONT-QUER, en mémoire de ses admirables recherches sur la flore du Maroc septentrional.

N.° 439. *Xanthium strumarium* L. – La part reçue est le *X. brasilicum* Vell., mais nous avons trouvé accrochés à cette part deux faux-fruits de *X. strumarium* L. Cette dernière plante est fort rare dans l'Afrique du Nord, où nous ne la connaissons jusqu'ici qu'à Tlemcen, où elle a été récoltée jadis par POMEL et où elle n'a pas été retrouvée.

N.° 441. *Anthemis Boveana* J. Gay – Par ses paillettes réceptaculaires étroites et obtuses, ses ligules courtes, cette plante se rattache au var. *tenuisecta* (Ball) Maire. Elle a par contre plutôt le port du var. *typica* Maire; mais le port est variable dans les deux variétés.

N.° 444. *Pyrethrum arundanum* Boiss. var. *depressum* (Ball) Pau — Cette plante est, comme le fait remarquer FONT-QUER sur l'étiquette, le *Leucanthemum Mairei* Humbert. Elle ressemble beaucoup au *L. depressum* (Ball) Maire, dont elle est cependant bien distincte par plusieurs caractères importants, par exemple par les akènes à 5 côtes à section transversale spatulée, à hauteur égalant le diamètre de l'akène, à collerette non auriculiforme plus courte que la corolle des fleurs tubulées, par les feuilles toutes rapprochées en rosette basilaire. Cf. HUBERT, Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord, 15, p. 205, 1924.

N.° 446. *Pyrethrum Webbianum* Coss. forma *herculea* Pau — Cette plante, bien distincte du *Tanacetum corymbosum* (L.) Schultz var. *Webbianum* (Coss.) Maire par sa tige élevée bien feuillée, sa villosité moindre, ses capitules à squames involucrales plus étroites et à ligules plus longues, nous paraît devoir être rapporté au *T. corymbosum* (L.) Schultz var. *teuifolium* (Willd.) Briq. [= *T. Achilleae* (L.)].

N.° 458. *Cirsium Sidi-Guinii* Pau et F.-Q. — Cette plante ne diffère du *C. Dyris* Jah. et Maire que par les capitules moins densément agglomérés, par les squames périclinales externes à épine moins longue et par les squames périclinales internes à épine terminale encore moins développée, presque nulle; elle ne peut guère en être séparée spécifiquement. Nous proposons pour elle la combinaison *C. Dyris* Jah. et Maire var. *Sidi-Guinii* (Pau et F.-Q.) Maire.

N.° 431. *Laurentia Michellii* D. C. — Cette plante diffère du type (var. *typica* Maire) par la corolle blanche intérieurement, extérieurement blanche avec une légère teinte bleuâtre sur la lèvre supérieure; par les fleurs plus petites (4-4,5 mm long. et non 5,5-6 mm); par les sépales à peine nerviés; par les feuilles entières ou presque entières; par la taille très petite, atteignant au plus 3,5 cm. C'est le *L. Michellii* D. C. var. *perpusilla* Maire, in Emb. et Maire, Pl. Marocc. novae, fasc. 3, p. 4, Lunéville, 1930.

N.° 427. *Campanula microphylla* Cav. forma — Cette plante est une forme à feuilles caulinaires un peu plus petites du *C. mollis* L. v. *rifana* Emb. et Maire, tendant vers la var. *microphylla* (Cav.) D. C.

N.° 428. *Campanula microphylla* Cav. forma *umbricola* — Cette plante, par ses fleurs petites (10-12 mm), par son calice à sinus non appendiculés ou à appendices à peine ébauchés, par son indument court à poils peu ondulés ou droits, s'éloigne des diverses formes du *C. mollis*, et se rattache au *C. velata* Pomel, dont elle se sépare par les appendices calicinaux encore plus réduits, nuls ou presque nuls et par l'indument plus court et plus mou. Nous la nommons *C. velata* Pomel var. *rifana* Maire, n. var. [A typo (var. *typica* Maire, n. nom.) differt calycis sinibus vix nevis appendiculatis (nec appendicibus 1/2 tubum aequantibus praeditis); indumento e pilis brevioribus haud rigidis interdum flexuosis constante; a var. *mesatlantica* Lit. et Maire floribus minoribus et calyce exappendiculato longius recedit].

N.° 360. *Cynoglossum officinale* L. — Cette plante, par ses feuilles vertes peu poilues, obtuses, par ses fleurs bleues et ses akènes sans marge saillante, s'éloigne considérablement du *C. officinale* L. C'est le *C. Dioscoridis* Vill. var. *maroccanum* (Brand) Maire, Contr. 861, in Bull. Soc. Hist. Nat. Afr. Nord, 22, 1931 = *C. montanum* Lamk. var. *maroccanum* Brand, Pflanzenreich, 78, p. 126.

N.° 362. *Echium trygorrhizum* Pomel — Cette plante est tout-à-fait différente du véritable *E. trygorrhizum* Pomel. Ce dernier est nettement annuel et a un anneau corollin poilu, son indument est étalé. La plante distribué est bisannuelle, a un anneau corollin glabre et un indument couché; elle a de plus les feuilles beaucoup plus étroites, les tiges ordinairement uniques et une inflorescence en grappes étroites de cincinni courts, bien différente. C'est une forme grêle de l'*E. pycnanthum* Pomel (= *E. angustifolium* var. *genuinum* De Coincy).

N.° 361. *Echium rifeum* Pau — Cette plante a l'aspect de certaines formes de l'*E. confusum* De Coincy; elle en est toute-

fois bien distincte par son indument à poils beaucoup plus gros nettement dimorphe, par ses fleurs rouges sur le vif, à anneau corollin poilu du type *Eleutherolepis*. Elle nous paraît bien distincte de tous les autres *Echium* nord-africains.

N.° 403. *Celsia acanthifolia* Pau – Cf. *Cavanillesia*, 2, fasc. 7-12, p. 175.

N.° 405. *Linaria tristis* Miller var. *lurida* (Ball) Pau – Cette plante, qui diffère du *L. lurida* Ball var. *genuina* Maire du Grand Atlas, par son éperon court, est le *L. lurida* Ball var. *brevicalcarata* Maire, in Emb. et Maire, Plant. marocc. novae, fasc. 3, p. 6, 1930. La subordination du *L. lurida* Ball au *L. tristis* Miller n'est pas douteuse, et BALL lui même a considéré sa plante comme une sous-espèce de *L. marginata* Desf., qui n'est pas spécifiquement distinct de *L. tristis* Mill. Le *L. lurida* reste toutefois la forme la plus distincte de ce groupe polymorphe. Nous proposons donc pour la plante ci-dessus la combinaison suivante: *L. tristis* Mill. ssp. *lurida* (Ball) Maire var. *brevicalcarata* Maire.

N.° 416. *Pinguicula corsica* Bern. et Gren. – Cette plante, que nous avons récoltée dans les lieux marécageux du Mont Tidighin en compagnie de notre excellent ami FONT-QUER, diffère nettement du *P. corsica* Bern. et Gren. par ses fleurs un peu plus grandes, d'un bleu vif, à éperon de 6 mm, à lèvres nettement inégales, à corolle plus longue que large à lobes non contigus. C'est une forme du *P. vulgaris* L.

N.° 371. *Lavandula pedunculata* Cav. – Cette plante, par ses bractées stériles aiguës et son indument cotonneux, se rapporte au *L. atlantica* Br.-Bl., qui, à notre avis, n'est qu'une variété du *L. pedunculata* Cav.

N.° 397. *Thymus atlanticus* (Ball) Pau – C'est le *T. Riatarum* Humb. et Maire. Cf. *Cavanillesia*, II, fasc. 7-12, p. 176.

N.° 387. *Salvia clandestina* L. — Cette plante est nettement différente du *S. clandestina* L., tel qu' il a été précisé par notre excellent ami PUGSLEY (Journal of Botany, 1927, p. 188) après étude de l'herbier de LINNÉ et de l'exemplaire personnel du *Species plantarum* de LINNÉ annoté par cet auteur. D'après ces documents linnéens le *S. clandestina* L. n'est autre que le *S. lanigera* Poiret = *S. controversa* Ten., non Batt. Le n.° 387 est le *S. controversa* Batt., non Ten., qui est une sous-espèce distincte que nous nommons *S. Verbenaca* L. ssp. *Battandieri* Maire, n. nom.

N.° 392. *Rosmarinus officinalis* L. forma *lavandulaceus* (De Noé) — Cette plante est le *R. Tournefortii* De Noé, plante à notre avis spécifiquement distincte des diverses races du *R. officinalis* L. Le *R. Tournefortii* De Noé (= *R. officinalis* var. *lavandulaceus* Batt. Fl. Alg. p. 690; non De Noé) est bien caractérisé par ses feuilles *peu odorantes*, par ses feuilles ordinairement *plus courtes que les entre-nœuds, surtout dans les parties fleuries*, par les inflorescences *allongées*, à bractées largement ovales, par les fleurs longuement pédicellées, par l'indument du calice et de l'inflorescence constitué par de *longs poils glanduleux étalés* mêlés à des poils courts et rameux furfuracés et à des glandes presque sessiles (dans toutes les formes du *R. officinalis* les longs poils étalés manquent), par la corolle bleu-vif (dans le type), à lobes postérieurs très divariqués révolutés, à *lobe antérieur petit*, portant à sa base une tache blanche marginée de bleu foncé (dans le type), à lobes latéraux révolutés et dirigés vers l'arrière, par ses étamines et son style dépassant très longuement la corolle.

Nous avons vérifié l'identité de notre plante en la comparant avec des spécimens authentiques de DE NOÉ.

N.° 385. *Lamium amplexicaule* L. status cleistogamus — Cette plante est le *L. mauritanicum* Gandog., in Batt. Bull. Soc. Bot. France, 1895, p. 481; Fl. Synopt. Alg. p. 269; Suppl. Phanérog. p. 73; petite espèce qui diffère constamment du *L. amplexicaule* L. par sa partie florifère condensée à feuilles atténuées en court pétiole (et non sessiles-réniformes) et par ses akènes tuberculés. Le *L. mauritanicum* présente, comme le *L. amplexicaule* des états cleistogames et chasmogames.

N.° 116. *Atriplex parvifolia* Lowe – Cette plante est bien différente de l'*A. parvifolia* Lowe par ses longs rameaux ligneux, par ses feuilles plus nettement pétiolées, à indument squamuleux argenté plus dense, et surtout par ses bractées involucreales plus larges et plus courtes, non tuberculées sur les faces. Elle se rapporte à une série de formes voisines de l'*A. Halimus* L. étudiées autrefois par CHEVALLIER, et est à peu près identique à la plante distribuée par celui-ci sous le nom d'*A. Halimus* L. var. *glaucoidea* Chev. (Pl. Sahar. n.° 479, 1903 cum diagnosi), et nommée ultérieurement par lui var. *ramosissima* (Bull. Herb. Boissier, 1906, p. 444).

N.° 117. *Atriplex dimorphostegia* Kar. et Kir. – Cette plante est tout-à-fait différente du véritable *A. dimorphostegia* Kar. et Kir, par sa souche ligneuse vivace, par ses feuilles argentées et non vertes, subsessiles et non nettement pétiolées, oblongues et non largement ovales-rhomboidales, non apiculées au sommet, par ses inflorescences longues et lâches, par ses bractées involucreales ovales-triangulaires dentées vers leur base seulement, semblables dans toutes les fleurs (et non dimorphes). C'est une forme à inflorescence lâche de l'*A. parvifolia* Lowe var. *mauritana* (Boiss. et Reut.) Maire.

N.° 110. *Anabasis articulata* Moq. – Cette plante n'est pas l'*A. articulata* Moq. mais bien l'*A. aphylla* L., espèce fréquente dans le Maroc oriental, plus rare dans le Maroc méridional (Haouz), dans l'Algérie orientale et la Tunisie méridionale. Elle se distingue à première vue de l'*A. articulata* par ses tiges et rameaux dressés à port d'*Ephedra*, d'un beau vert, qui ne sont jamais broutés port suite de la toxicité de la plante (alors que l'*A. articulata* Moq. est très recherché par les animaux), par ses feuilles à parties libres formant une copule (et non prolongées en pointes vertes), et par son périgone à 3 (et non 5) ailes peu inégales.